Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 056-215600099-20260602-DELIB2026_47-DE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE LORIENT

COMMUNE DE BANGOR
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Du mardi 2 juin 2026

NOMBRE
DE MEMBRES EN EXERCICE : 15
DE PRESENTS : 13
DE VOTANTS : 14

L'an deux mille vingt-six le deux juin à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BANGOR s'est réuni salle du conseil, après convocation légale, sous la présidence de Mme HUCHET Annaïck, Maire.

Date de convocation : 26 mai 2026

Etaient présents : Madame HUCHET Annaïck – Madame Béatrice PHILIPPE - Monsieur SAMZUN Stéphane - Madame Andrée LOREAL – Monsieur Thomas BRON – Monsieur Guillaume DANIC – Madame Myriam BROSSIER — Madame Ninon EMERAUD – Monsieur Julien MATSIS - Madame Michèle TOURNAY – Monsieur Renaud GODEFROY - Monsieur Daniel GURIEC - Monsieur Bernard PORTUGAL.

Absent excusé : Monsieur Jean-Pierre PILLIARD ayant donné procuration à Monsieur Daniel GURIEC.
Absent non excusé : Monsieur Axel SAMZUN.
Madame Myriam BROSSIER a été désignée secrétaire de séance.

DELIB2026-47
OBJET : ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2026

Madame Le Maire fait part aux conseillers de l'avis de la commission de finances qui s'est tenue le 26 mai 2026 pour l'attribution des subventions au titre de l'année 2026. Le conseil, après avoir délibéré, approuve à l'unanimité, le versement des montants suivants à savoir :

Associations	VOTE
Festivals-spectacles	
Plage musicale à Belle ile	500 €
Festival de Bangor	500 €
Lyrique en mer	100 €
Les Guerveur	3 525 €
Emulsion/Tiguidi	500 €
Vindilis	400 €

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 056-215600099-20260602-DELIB2026_47-DE

Sports	
ASBI	1200 €
Foyer Socio Culturel	500 €
TEAM BELLE-ILE	50 €
Tennis club BELLE-ILE	50 €
Santé/social	
Restos du cœur	800 €
ADAPEI - Les papillons blancs	50 €
Divers	
Association astronomique	150 €
L'Ecole du chat	200 €
SNSM	400 €
La puce à l'oreille	300 €
Association JEU TU ILE	50 €
Abeille Noire de Belle-Ile	200 €
Cantabell'ile	50 €
TOTAL	**9 525 €**

Fait et délibéré à Bangor
Le 2 juin 2026
Le Maire
Annaïck HUCHET

